

Le 19 janvier 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 19 janvier 2021 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2021-01-001 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 19 janvier 2021 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2021-01-002 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 19 janvier 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

Le 19 janvier 2021

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / 2021
7.2.3	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.2.4	MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.2.5	SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.2.6	AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.2.7	VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.2.8	RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.3	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.4	ENTENTE DE TRAVAIL ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL / AUTORISATION DE SIGNATURE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2021-01-003 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU BUDGET DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 8 décembre 2020 sans modification.

ADOPTÉE

2021-01-004 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2021-01-005 7.2.1 Liste des comptes

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante-quatre mille deux cent seize dollars et dix-neuf cents (164 216,19 \$).

ADOPTÉE

2021-01-006 7.2.2 Autorisation de paiement de certaines dépenses incompressibles / 2021

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement suivant les limites budgétaires autorisées, soit par résolution, soit par règlement, soit par contrat en vigueur, des dépenses incompressibles suivantes :

- Salaires et allocations des élus et employés de la Municipalité;
- Contributions de l'employeur;
- Contrats approuvés par résolution du conseil municipal;
- Services de communication;
- Services d'électricité et de chauffage;
- Frais d'immatriculation des véhicules;
- Divers droits, cotisations, abonnements et licences;
- Assurances générales et collectives;
- Service de la dette (capital et intérêts);
- Frais de carburant et déplacements;
- Toute autre dépense pour laquelle la Municipalité encourrait des pénalités si elle n'était autrement payée dans les délais impartis entre le fournisseur et la Municipalité et dont la dépense est déjà autorisée par cette dernière le cas échéant;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-007 7.2.3 Communauté métropolitaine de Montréal / Prévisions budgétaires 2021

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'année 2021;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice financier 2021;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2021 soit établie à trente mille trois cent soixante-treize dollars (30 373 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-008 **7.2.4 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2021;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'exercice financier 2021;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2021 soit établie à cent soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-deux dollars (179 482 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-009 **7.2.5 SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires des services policiers présentées par la Sûreté du Québec pour l'année 2021;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier 2021;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2021 soit établie à cent soixante-quinze mille sept cent soixante-treize dollars (175 773 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-010

7.2.6 AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par l’Autorité régionale de transport métropolitain pour l’année 2021;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de l’Autorité régionale de transport métropolitain pour l’exercice financier 2021;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l’année 2021 soit établie à quarante mille six cent vingt-trois dollars (40 623 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-011

7.2.7 VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Ville de Pincourt pour l’année 2021;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Ville de Pincourt pour l’exercice financier 2021;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l’année 2021 pour l’assainissement des eaux usées soit établie à trois cent trente-six mille neuf cent soixante-six dollars (336 966 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-012

7.2.8 RÉGIE DE L’EAU DE L’ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Régie de l’Eau de L’Île-Perrot pour l’année 2021;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Régie de l’Eau de L’Île-Perrot pour l’exercice financier 2021;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2021 soit établie à cent quatre-vingt-neuf mille cent trois dollars (189 103 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-013 7.3.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prolonger l'emploi du directeur du service de sécurité incendie et de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, un nouveau contrat de travail individuel à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Stéphane Rozon, directeur du service de sécurité incendie;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-014 7.3.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prolonger l'emploi du directeur adjoint du service de sécurité incendie et de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat individuel de travail à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Sylvain Lalonde, directeur adjoint du service de sécurité incendie;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2021-01-015 7.3.3 ENTENTE DE TRAVAIL ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de travail à intervenir entre la Municipalité et les pompiers de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2021-01-016 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
19 janvier 2021 à 19 h 45.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière